

Image not found or type unknown



conseil sur plan d'apurement pour un locataire

Par **Iola**, le **01/04/2010** à **12:52**

Bonjour, rnj ai une dette locative, un plan d'apurement a été mis en place depuis trois le services locatif ne prélève plus que le loyer et ne prélève plus les échéances du plan d'apurement et me les rajoute a ma dettes on-t-il le droit je pensé que ma dettes augmenté si je ne payer pas mon loyer mais si je paye et que le plan d'apurement ne se prélève pas ma dette ne doit ni baisser, ni augmenter